



BOURSES DE COLLEGE

publié le 23/09/2020

A L ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE

Madame, Monsieur,

La campagne de demande de bourse de collège **est ouverte jusqu'au 15 octobre 2020 minuit.**

Les dernières mises à jour des téléservices ont entraîné des anomalies.

Vous trouverez ci-joint le formulaire à imprimer, compléter et signer.

Merci de joindre obligatoirement :

- 1 RIB
- 1 copie de votre avis d'impôts 2020 sur les revenus de 2019 (et ceux de votre conjoint)
- 1 attestation CAF

L'ensemble des documents est à remettre au secrétariat du collège avant le 15 octobre.

L'équipe de direction.

Document joint

 cerfa_12539-10 (PDF de 513.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.